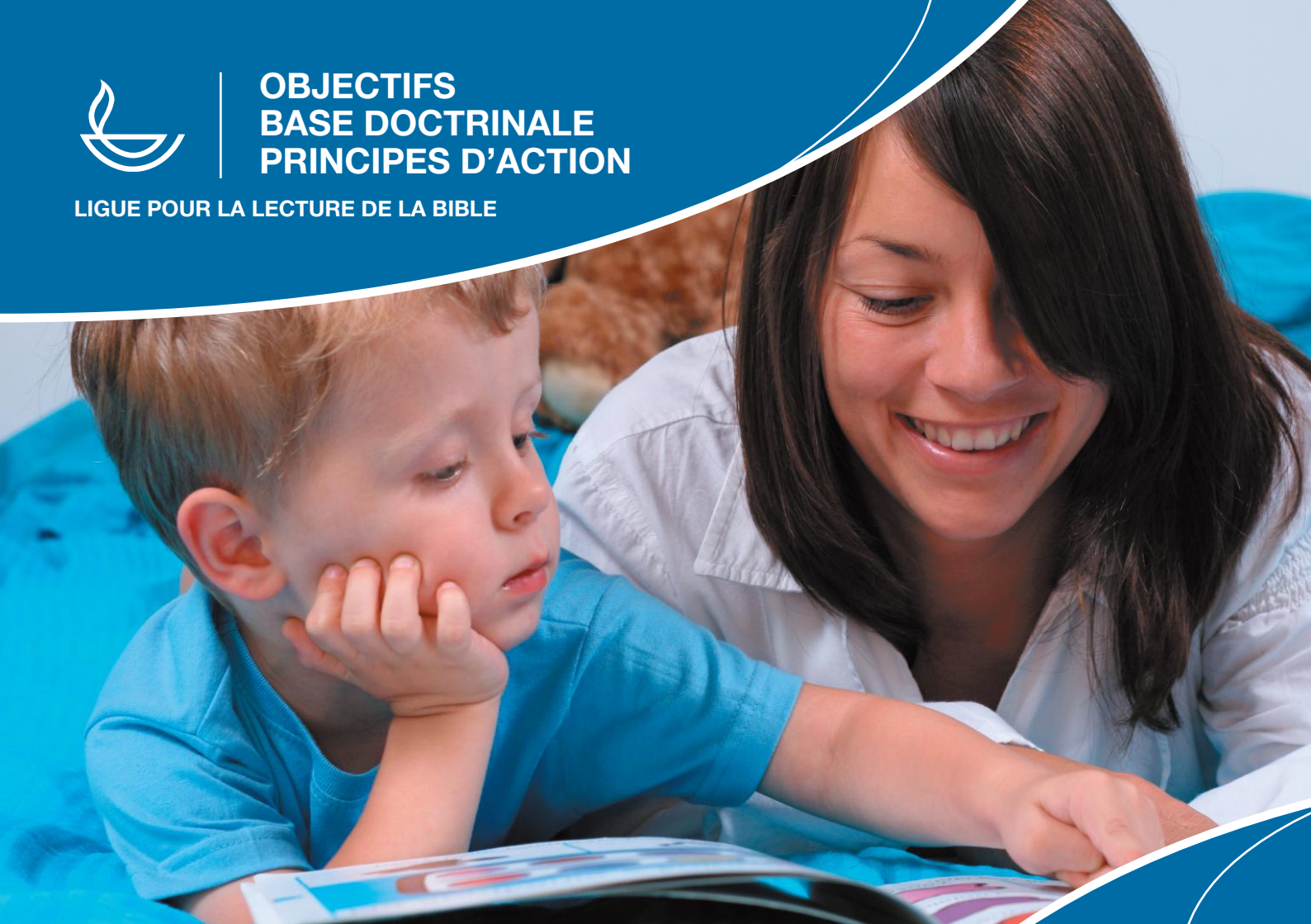




**OBJECTIFS
BASE DOCTRINALE
PRINCIPES D'ACTION**

LIGUE POUR LA LECTURE DE LA BIBLE



OBJECTIFS

Tout en collaborant avec les Églises, la Ligue poursuit les objectifs suivants:

A) Faire connaître la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux enfants, aux jeunes et aux familles.

B) Encourager les personnes de tous âges à rencontrer Dieu chaque jour, au moyen de la Bible et de la prière,

afin de les amener à :

- vivre une foi personnelle au Seigneur Jésus-Christ,

- croître dans la maturité chrétienne

- devenir des membres d'Églises engagés et des serviteurs d'un monde dans le besoin.

La Ligue poursuit ces objectifs dans le monde entier grâce à divers ministères spécialisés, dans un souci d'obéissance au Seigneur Jésus-Christ et de dépendance du Saint-Esprit.

ACTIVITÉS

Les activités de la Ligue comprennent:

- Des programmes de lecture systématique de la Bible

- Des missions et des camps pour les enfants, les jeunes et les familles

- Des activités dans les écoles

- Des cours de formation

- L'édition et la diffusion de livres et de matériel audiovisuel, etc.



BASE DOCTRINALE

En tant que membres de la famille de la Ligue dans le monde, nous acceptons et proclamons les vérités historiques de la foi chrétienne, en particulier :

A) DIEU ET LE GENRE HUMAIN

Nous affirmons que le Seigneur notre Dieu est Un: Père, Fils et Saint-Esprit, et qu'il accomplit ses desseins souverains dans la création, la rédemption, le jugement et la venue de son Royaume, en appelant du milieu du monde un peuple uni à lui et les uns aux autres dans l'amour.

Nous reconnaissons que Dieu nous a créés à sa ressemblance et à son image, en nous donnant dignité et valeur et en nous rendant capables de répondre à son appel. Cependant, nous faisons partie d'une humanité déchue; nous avons

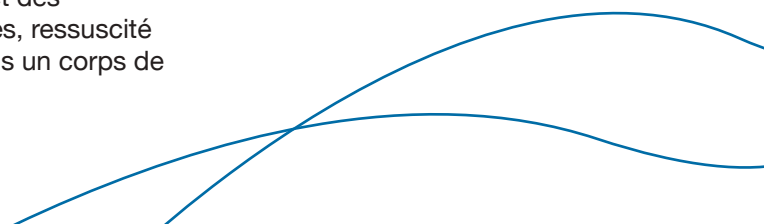
péché et nous sommes privés de la gloire de Dieu.

Nous croyons que le Père nous a témoigné son amour parfait en donnant Jésus-Christ, son Fils unique, pour nous sauver. Alors que, par notre péché, nous étions soumis à sa colère et à sa condamnation, il a manifesté sa grâce en justifiant les pécheurs et en les réconciliant avec lui-même lorsqu'ils mettent leur foi en son Fils.

Nous confessons Jésus-Christ comme Seigneur et Dieu, véritablement homme, né de la vierge Marie; Serviteur, sans péché, plein de grâce et de vérité; unique Médiateur et Sauveur; il est mort sur la croix à notre place; il nous représente devant Dieu; il nous délivre de l'emprise du péché, de la condamnation et du châtement; vainqueur de Satan et des puissances mauvaises, ressuscité d'entre les morts dans un corps de

gloire, élevé à la droite du Père d'où il reviendra un jour dans la gloire pour le jugement et pour instaurer son Royaume.

Nous croyons au Saint-Esprit, qui convainc le monde de péché, de justice et de jugement; il rend la mort de Christ efficace pour les pécheurs; il les appelle à se tourner vers Christ dans la repentance et à mettre leur foi dans le Seigneur Jésus-Christ; par la nouvelle naissance, il nous rend participants à la vie du Christ ressuscité; il est à l'oeuvre dans tous les croyants et éclaire leur esprit pour qu'ils comprennent la vérité biblique; il produit en eux son fruit. Il leur accorde ses dons et sa puissance pour leur témoignage dans le monde.



B) LES ÉCRITURES

Nous croyons que les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament sont inspirés par Dieu, leurs auteurs ayant parlé de la part de Dieu sous l'action du Saint-Esprit; c'est pourquoi ils sont pleinement dignes de confiance dans tout ce qu'ils affirment; ils représentent notre autorité suprême en matière de foi et de vie.



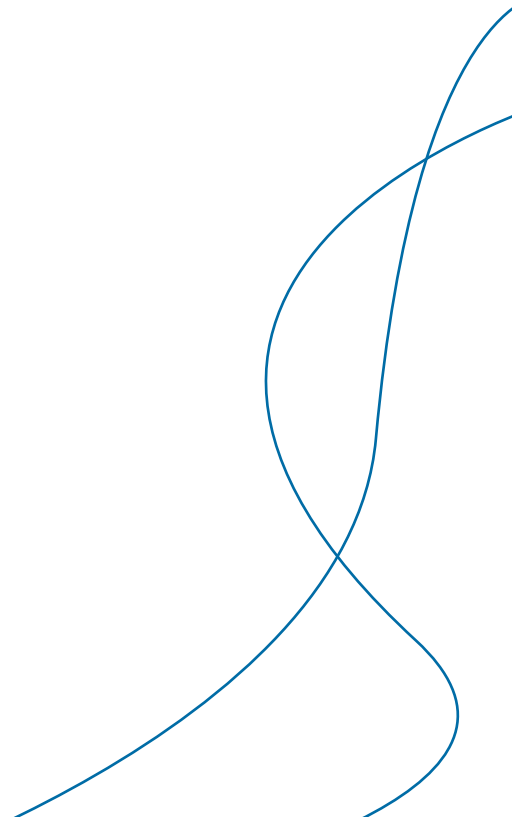
C) L'ÉGLISE ET SA MISSION

Nous affirmons que l'Église est le Corps de Christ, dont les membres solidement assemblés grandissent en lui, aussi bien dans sa dimension mondiale que dans les communautés locales où les chrétiens se rassemblent.

Nous reconnaissons que Christ nous a confié la mission de proclamer la Bonne Nouvelle à tous les peuples, pour faire d'eux des disciples et leur enseigner à lui obéir.

Nous reconnaissons le commandement du Christ d'aimer notre prochain; cela nous conduit à servir l'Église et la société, à rechercher la réconciliation pour tous avec Dieu et le prochain, à proclamer la liberté sur toute forme d'oppression, à répandre la justice du Christ dans un monde injuste, jusqu'à son retour.

Cette déclaration a été adoptée par le Conseil international de la Ligue, lors de sa Conférence à Harare au Zimbabwe, en mai 1985.



PRINCIPES D'ACTION

Nous nous efforçons d'accomplir les ministères que Dieu nous a confiés dans la soumission à notre Seigneur Jésus-Christ et dans la dépendance du Saint-Esprit. C'est pourquoi nous cherchons à être fidèles aux principes bibliques dans tout ce que nous entreprenons et à souligner l'importance vitale de la prière.

1. ÉVANGÉLISATION ET ENSEIGNEMENT

A) Nous nous engageons à donner une part importante à l'enseignement des vérités chrétiennes fondamentales, dans nos actions d'évangélisation.

B) Nous nous efforçons de présenter la Bonne Nouvelle aux enfants, aux jeunes et aux familles, non seulement en paroles, mais aussi en tissant des liens d'amitié avec eux.

C) Nous nous efforçons de communiquer l'Évangile dans un langage actuel et une forme adaptée au contexte de nos interlocuteurs.


D) Nous insistons sur le fait que la foi implique toujours l'action, le développement de la personnalité chrétienne et l'engagement dans le service.

E) Nous reconnaissons que l'Évangile comporte d'inévitables implications sociales et nous incite donc à servir notre prochain et à nous sentir concernés par la justice sociale. Les objectifs qui sont les nôtres nous rendent particulièrement responsables envers les enfants et les jeunes qui sont pauvres, démunis ou exploités.

F) Nous encourageons les enfants à suivre Jésus-Christ, en tenant compte de leur âge, de leur arrière-plan culturel, et tout particulièrement de leur contexte familial et de leur degré de maturité.

G) Nous croyons que la nouvelle naissance est une expérience profonde et surnaturelle, opérée par le Saint-Esprit. Nous invitons donc nos interlocuteurs à répondre à son action dans leur vie, mais nous évitons de provoquer des réponses superficielles de leur part.

H) Nous nous engageons à respecter notre base doctrinale lorsque nous travaillons avec des organisations et institutions qui nous accueillent (les écoles par exemple).



2. MINISTÈRES BIBLIQUES

Lorsque nous encourageons les gens à rencontrer Dieu au moyen de la Bible, nous devons souligner l'importance de tenir compte du message de la Bible dans son aspect global.

A) Nous encourageons la lecture de la Bible afin que les lecteurs parviennent à la repentance, à la foi, à l'obéissance à Dieu et à l'adoration.

B) Nous préparons pour les enfants, les jeunes et les adultes, des programmes bibliques systématiques et le matériel correspondant, adaptés à leur âge et à leur situation.

C) Nous nous employons à stimuler une lecture de la Bible réfléchie, régulière, faite dans un esprit de prière, qui permette au lecteur de répondre au message de l'ensemble de la Bible et non de quelques passages isolés.

D) Nous nous efforçons d'interpréter le texte biblique de façon à ce que chacun, dans le contexte d'aujourd'hui, entende le message de la Bible tel qu'il a été compris dans son contexte d'origine.

3. ÉGLISE

A) Nous reconnaissons notre appartenance à la famille de Dieu universelle, et nous nous efforçons de trouver des moyens de collaborer positivement avec des Eglises de différentes sensibilités.

B) Nous encourageons ceux qui découvrent la foi par notre ministère à participer à la vie d'une communauté chrétienne locale.

4. ÉGALITÉ ET UNITÉ

A) Nous croyons que tous les êtres humains sont d'égale valeur aux yeux de Dieu et que tous ceux qui mettent leur foi en Christ sont un en lui.

B) Nous nous engageons donc à exercer nos ministères sans discrimination de race, de couleur, de sexe, de langue ou de classe sociale.

C) Nous reconnaissons que la Ligue internationale est une famille de mouvements nationaux, famille dans laquelle les ressources peuvent être partagées de manière responsable et dans un esprit de confiance.

D) Nous manifestons notre engagement chrétien de façons diverses et créatives, selon nos différents arrière-plans.

5. BÉNÉVOLES ET AGENTS

A) Nous travaillons avec un nombre relativement restreint d'agents qui ont pour tâche de recruter, motiver, former, équiper et soutenir un nombre important de bénévoles avec lesquels ils travaillent dans un esprit de partenariat.

B) Nous croyons que le Saint-Esprit accorde des dons de direction à des chrétiens de toutes nations, sans discrimination. Nous encourageons donc la mise en place de responsables nationaux à la tête des mouvements de la Ligue, tout en reconnaissant la contribution que peuvent apporter les expatriés.

C) Nous, agents et bénévoles, bien que d'origines différentes, exprimons notre unité en souscrivant aux objectifs, à la base doctrinale et aux principes d'action de la Ligue.

D) Nous acceptons, dans le cadre des activités de la Ligue, d'aborder les sujets controversés (tels que le baptême, les dons spirituels, l'organisation ecclésiastique) d'une façon qui contribue à l'harmonie.

6. PRINCIPES BIBLIQUES DE LA DIRECTION

A) Nous cherchons à suivre les principes bibliques dans tout ce que nous faisons. Cela inclut, par exemple, notre administration, notre publicité et nos rapports avec notre personnel et nos bénévoles.

B) Nous désirons honorer Dieu en reconnaissant, dans la prière, notre dépendance envers lui et en utilisant les meilleurs moyens mis à notre disposition pour donner à nos ministères la meilleure qualité possible.

C) Nous prions Dieu de répondre aux besoins financiers de l'Oeuvre. Parallèlement, et dans la dépendance de Dieu, nous tenons le public chrétien informé de nos besoins, sans falsifier la vérité ni user de pressions inconvenantes.

Ces «principes d'action» ont été adoptés par le Conseil International, en 1992.





**PUBLIÉ PAR LE CONSEIL INTERNATIONAL DE LA
LIGUE POUR LA LECTURE DE LA BIBLE**

Quelques adresses francophones :

Belgique: 23 avenue Giele, 1090 Bruxelles

Canada: 1701 Rue Belleville, LeMoyne, Québec, J4P 3M2

France: 51, Bd Gustave André, 26007 Valence

Suisse: Ch. de Bérée 70, 1010 Lausanne

Edité par la LLB Suisse romande - 2008

